Envoyé en préfecture le 24/04/2026
Reçu en préfecture le 24/04/2026
Publié le
ID : 022-212203830-20260422-DEL2026220407-DE

TROGUÉRY

DEPARTEMENT
DES COTES D'ARMOR

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de la Commune de TROGUERY

Séance du mercredi 22 avril 2026

L'an deux mille vingt-six le mercredi vingt-deux avril à 18 heures 15, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie sous la présidence de M. Serge HENRY

Nombre de membres en exercice : 11 – Nombre de présents : 11 – Nombre de votants : 11
Absents : 0 – Exclus : 0 – Date de convocation : 07/04/2026 – Date d'affichage : 07/04/2026

Etaient présents : MM. Serge HENRY, Claire BLOAS, Nathalie CADREN, Anne-Yvonne CASTEL, Gilles DEFORGES Alan LE GRUIEC, Moïse LE ROY, Yvan PASQUIOU, Eva PENNEC, Isabelle POULAIN, Raoul SINCERE,
Etaient absents :
Procuration :
Secrétaire de séance : Isabelle POULAIN

OBJET : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2026

Monsieur Le Maire présente au conseil municipal la proposition de budget primitif 2026

Le Maire rappelle que l'ensemble des documents budgétaires a été remis à chaque conseiller le 2 avril 2026.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

- VOTE comme suit le budget primitif 2026 :
  - **Section de Fonctionnement :**
    280 633.00 € en recettes et dépenses.
  - **Section d'Investissement :**
    120 503.53 € en recettes et dépenses.

Pour extrait conforme au registre le 23 AVR. 2026
Le Maire,
Serge HENRY

MAIRIE DE TROGUERY 22450 CÔTES D'ARMOR